

PROGRAMME

Formation Mercredi 5 mai et Jeudi 6 mai 2021

2 journées consécutives

9h00/16h30 (mini-pauses toutes les heures et pause-déjeuner 1200 à 13h30)

Formateur : Alain POUHET, Médecin MPR, Formateur en neuropsychologie infantile

Moyens pédagogiques : Présentation PowerPoint interactive. Etudes de cas.

Références : Recommandations HAS TDA/H 2014, recommandations troubles DYS 2018, HAS troubles TND 2020

HAUT POTENTIEL INTELLECTUEL et TROUBLES DYS-

TROUBLES DYS- :

Différencier les causes et les conséquences - Comment les accompagner - Comprendre les enjeux scolaires

Aller à l'essentiel en collaboration avec les enseignants

Dys- et Haut potentiel intellectuel : quelles interactions ?

J1 [matin]

Généralités sur les dys-

Les différents vocables en dys- : dyslexie-dysorthographe, dysgraphie, dyspraxie, dyscalculie, dysphasie, syndrome dys-attentionnel [TDA/H], troubles des mémoires (dysmnésies)...

Les situations de dys- font aujourd'hui partie des troubles neurodéveloppementaux (TND)

Les différentes situations de TND dans le DSM 5

Critères de TND et critères de dys-

Différencier les causes (les troubles cognitifs spécifiques) et les conséquences (les troubles spécifiques des apprentissages)

Le développement cognitif typique et déficitaire

Le fonctionnement cognitif en situation d'apprentissages (scolaires)

Le bilan psychométrique : son utilité pour le diagnostic de dys- pour mettre en évidence un HPI.

Conséquences des dys- en situation scolaire ?

ALLER A L'ESSENTIEL

Quelles questions se poser ? Quels enjeux ?

Quelles réponses fonctionnelles pour chaque situation de dys- ?

J1 [après-midi]

Troubles du langage oral et écrit, dyspraxies, dyscalculies

J2 [matin]

TDA/H et dysmnésies

J2 [après-midi]

Le partenariat.

Recueillir des informations scolaires pour construire le bilan

Pourquoi transmettre aux enseignants ? La notion de « secret » est-elle de mise quand il s'agit de partager un « mode d'emploi » de l'élève dys- ?

Que transmettre aux enseignants ?

Est-ce suffisant ? Faire « vivre » les préconisations, participer aux réunions, présenter la problématique de l'élève dys- aux enseignants, à ses camarades...

Conclusion : Pour une culture institutionnelle de l'écrit ➔ Rédiger un compte rendu utile aux parents, aux enseignants, aux aidants, pour la MDPH...